

Admission en internat - Rentrée scolaire 2023

Note d'information aux familles

Certains établissements du département de la Haute-Vienne peuvent accueillir des élèves en internat. Les établissements de la liste jointe proposent un accueil à certains niveaux (de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale selon les cas).

Cette possibilité est offerte aux élèves afin d'accompagner leur réussite dès lors qu'eux-mêmes et leurs familles sont volontaires.

Les dossiers sont étudiés en fonction de critères géographiques, sociaux et scolaires.

Les internats situés à Limoges sont mutualisés : les élèves peuvent donc être admis dans un internat qui n'est pas situé dans leur lycée d'affectation même si celui-ci dispose d'un internat.

Cette organisation est la condition indispensable pour une optimisation de la gestion des places en raison de très nombreuses demandes d'admission en internat.

Il est demandé de respecter scrupuleusement les dates de la procédure :

- **A partir du 12 mai 2023** : retrait des dossiers d'admission (dans tous les établissements d'origine et d'accueil, téléchargeable sur le site de la DSDEN à l'adresse <http://www.ac-limoges.fr/cid127804/procedure-d-admission-en-internat-de-la-6eme-a-la-terminale-en-haute-vienne.html>).
- Les assistants sociaux des établissements peuvent vous apporter aide et conseil et vous accompagner sur des situations spécifiques.

Pour les collèves

- **Les dates limites de retour des dossiers à la DSDEN ainsi que les dates des commissions d'admission sont indiquées sur le dossier.**

- Les décisions de la commission seront communiquées aux familles :
 - par la DSDEN pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Pour les lycées

Il n'y a plus de dossier papier pour les demandes internat lycées pour cette année.

Les demandes d'hébergement devront être faites au moment de la saisie sur Affelnet. Vous devez donc veiller à cocher la demande d'hébergement dans ce cadre.

Le dossier d'internat papier ne sera destiné qu'aux élèves hors académie.

- Les décisions de la commission seront communiquées aux familles :
 - par l'établissement d'affectation pour les lycéens de la 2^{nde} à la terminale

IMPORTANT

Il convient donc de distinguer la procédure d'admission à l'Internat et la procédure d'affectation dans l'établissement scolaire, en particulier pour les élèves scolarisés en lycée.

Pour les élèves lycéens, la commission d'admission en internat (7 juillet 2023) intervient après les affectations dans les formations et la période d'inscription dans les établissements.

Le dossier de demande d'admission en internat des élèves qui n'auront pas pris contact pour procéder à leur inscription dans l'établissement ne sera pas prioritaire si les capacités d'accueil sont contraintes.

En cas de difficulté personnelle pour procéder à l'inscription à cette période, il convient à minima d'en avertir l'établissement d'affectation.

Pour toute information complémentaire, les familles sont invitées à se rapprocher des services de la DSDEN – division de l'action éducative et de la vie de l'élève.

INTERNATS DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

Ville	Etablissements supports d'internat	Classes ou niveaux de scolarisation	Accueil en internat
Limoges	Lycée Raoul Dautry	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques 2ndes - 1ères - terminales pro	Filles Garçons
	Lycée Maryse Bastié	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro	Filles Garçons
	LP Le Mas Jambost	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP	Filles Garçons
	Lycée Jean Monnet	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro	Filles Garçons
	LP Marcel Pagnol	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP	Filles
	Lycée Auguste Renoir	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques	Filles Filles et garçons (sportifs de hauts niveaux lycéens et collégiens)
	LP Antoine de Saint-Exupéry	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro	Filles Garçons
	Lycée Turgot	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques 2ndes - 1ères - terminales pro	Filles Garçons
Bellac	Lycée Jean Giraudoux	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques	Filles Garçons
	LP Martin Nadaud Collège Louis Jouvét	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} : collège et Segpa	Filles Garçons
Le Dorat	LP George Sand Collège Pierre Robert	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Filles Garçons
Saint-Junien	Lycée Paul Eluard	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques	Filles Garçons
	LP Edouard Vaillant	2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro	Filles Garçons
Saint-Léonard de Noblat	Lycée Bernard Palissy	2ndes - 1ères - terminales générales	Filles Garçons
Saint-Yrieix-la-Perche	Lycée - LP - Collège Jean-Baptiste Darnet	2ndes - 1ères - terminales générales et technologiques 2ndes - 1ères - terminales pro 2ndes et terminales CAP 3 ^{ème} prépa-pro De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} : collège et Segpa	Filles Garçons
Chalus	Collège Pierre Desproges	De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Filles Garçons